



**BULLETIN D'INFORMATION
JUIN 2005 - No. 10**

Au sommaire:

- 1. Nouveau comité du RELAIS**
- 2. Soirée à thèmes le 20 mai : INVITATION**
- 3. Autres dates à retenir**
- 4. Cotisations - rappel**
- 5. Journées francophones de la schizophrénie 2005**
- 6. 15^e anniversaire de notre association**
- 7. Conférences et soirées à thèmes**
 - Qu'est la réinsertion ? (6 décembre 2004)
 - Relation entre les malades, les familles et les médecins (3 février 2005)
 - Jeunes adultes avec troubles psychiques débutants (JADE) (11 mars 2005)
 - Equipe Rapide d'Intervention de Crise (ERIC) (31 mars 2005)
- 8. Remerciements aux communes genevoises**

* * * *

1. Nouveau comité de RELAIS

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le 31 mars dernier sous les signes du renouvellement et de la continuité. Trois membres du comité - dont le président depuis 2003, M. Jean Dambron, le vice-président M. Karl Dietmar Lohmann, et Mme Anna Ramazotti - nous ont quitté. Trois nouveaux membres les remplacent dorénavant.

Tout en regrettant ces départs, le comité sortant a rappelé qu'en assumant la présidence il y a deux ans, M. Dambron s'était fixé un formidable défi : celui de choisir et de mener à bien les actions et les activités qui pourraient réellement aider les proches de personnes souffrant de troubles psychiques à Genève.

Parlant au nom du comité, sa secrétaire actuelle Miriam Reidy Prost a souligné : « Tu as su relever ce défi, en gardant toujours en tête la cause des proches et des malades, leurs besoins, leur souffrance, et aussi leur capacité d'apprendre et de faire face à leurs problèmes ... Le résultat d'un travail consciencieux est aujourd'hui visible : *LE RELAIS* est mieux connu et reconnu par les proches, par les professionnels, par les autorités et par tout milieu concerné par la maladie psychique à Genève en tant qu'interlocuteur valable et partenaire responsable. »

A sa première réunion après l'assemblée, le nouveau comité (voir liste ci-dessous) a élu un président, une trésorière et une secrétaire, et a procédé à une nouvelle répartition des tâches à accomplir. Comme dans le passé, ce comité se fera épauler par d'autres membres de RELAIS qui assumeront des tâches ponctuelles pour lesquelles ils ont les compétences et un intérêt particulier.

Membres du comité :

Mme Yvonne Allémann
 M. Michel Bajettini, président
 Mme Yvette Bajettini
 Mme Louissette Burkhardt, trésorière
 Mme Michèle Girardin
 M. Robert Hammarström
 M. Sandro Manzoni
 Mme Dominique Massy
 Mme Miriam Reidy Prost, secrétaire
 Mme Marie-Ange Zwickert

2. Soirée à thèmes: INVITATION

VOIR PAGE SUIVANTE

INVITATION

**LUNDI 20 juin 2005
à 19h
Soirée à thèmes:**

**La stimulation magnétique trans-
crânienne"**

Salle Zazi Sadou
Maison des Associations
15. rue des Savoises

Le Docteur Jean GOLAZ, chef de Clinique Secteur Jonction du Département de Psychiatrie, nous parlera de l'existence de ce nouvel appareillage, susceptible de diminuer les hallucinations auditives dont souffrent de nombreux patients.

De 50% à 70% des patients schizophrènes «entendent» des voix ou d'autres bruits – des hallucinations auditives qui parfois sont résistantes aux médicaments et deviennent chroniques.

La stimulation magnétique transcrânienne, ou TMS, utilisant une sonde qui génère un champ magnétique basse fréquence, positionnée à la surface du crâne, possède un potentiel thérapeutique en psychiatrie puisque des études menées chez l'animal ont montré que la TMS répétée modifiait la libération de neuromédiateurs tels que la sérotonine (impliquée dans la dépression) ou la dopamine (impliquée dans la schizophrénie).

Des travaux sur l'utilisation de TMS ont été entrepris, notamment aux Etats-Unis et en France, et des premiers résultats encourageants chez des patients schizophrènes souffrant d'hallucinations ont été rapportés en l'an 2000 par des scientifiques américains.

3. Dates à retenir

Groupes de soutien (ou groupe "de paroles") (tous les 15 jours sauf les jours fériés)

les lundis à 19h à notre local: 15, rue des Savoises, Maison des associations

- Prochaines dates:
- lundi 2 mai 2005
 - lundi 23 mai
 - lundi 6 juin
 - lundi 20 juin: soirée à thème (invitation ci-dessus)
 - lundi 4 juillet
 - lundi 18 juillet
 - lundi 1er août
 - lundi 15 août
 - lundi 29 août
 - lundi 15 août
 - lundi 12 septembre
 - lundi 26 septembre

4. Vous êtes-vous acquittés de votre cotisation 2005?

Pour celles et ceux qui auraient peut-être oublié de le faire, nous vous envoyons ci-inclus un bulletin de versement, en vous rappelant que *LE RELAIS* a besoin de vous pour que notre association fonctionne au mieux, développe des actions nouvelles ou donne plus de poids à nos actions actuelles.

La cotisation 2005 n'a pas changé, soit:

Pour les membres: 50 CHF pour une personne et 70 CHF pour un couple

Pour les "membres de soutien" (qui reçoivent nos publications): 30 CHF.

5. Journées francophones de la schizophrénie 2005



Cette année, notre association de même que d'autres en Suisse romande, en France et dans d'autres pays francophones, s'est mobilisée pour tenter de mieux informer le public sur cette maladie grave qu'est la schizophrénie. C'était la deuxième édition d'un effort qui a commencé l'année dernière à l'initiative d'une association de proches en Alsace, France.

Le vendredi 11 mars à la Maison des Associations, présentation de l'équipe JADE (Jeunes adultes débutant dans la maladie psychique), conférence animée par le Dr Marco Merlo, responsable du programme JADE au sein du Département de psychiatrie. Cette équipe intervient aussi tôt que possible pour éviter la chronicisation de la maladie et permettre un meilleur pronostic pour l'avenir (voir point 4 ci-dessous).

A l'entracte, boissons et une tombola qui a eu un vif succès et a permis de diminuer les frais d'organisation de ces journées. En deuxième partie, une vidéo comprenant de courtes séquences sur les points importants de la maladie et permettant un échange fructueux avec le public a été présentée. Un jeune rappeur, Neo Zappata a clos la soirée en chantant la chanson qu'il a composée sur la schizophrénie.

Le samedi 12 mars, deux tentes ont été montées à la Place Molard, afin d'aller au devant du grand public et de donner des informations concernant la maladie et notre association. 260 personnes ont bien voulu répondre à un questionnaire qui touchait aux idées principales concernant la schizophrénie. Beaucoup d'idées fausses circulent encore à ce sujet, notamment le dédoublement de la personnalité et la violence.

Devant notre stand, Neo Zappata a remporté un franc succès et rassemblé beaucoup de jeunes lors de ses nombreuses prestations.

Le dimanche 13 mars, LE RELAIS a rejoint l'équipe d'Alternance qui fonctionne en France voisine. La schizophrénie étant encore une énigme, ils avaient fait un parallèle en préparant un rallye sur les énigmes d'Annemasse et avaient un stand de documentation à l'arrivée. TV8 Mont-Blanc a relaté cet événement lors des informations du lundi suivant.

6. 15^e anniversaire du RELAIS

Notre association a marqué le 15^e anniversaire de son existence par une soirée festive le 3 février 2005 autour du thème du **partenariat**. Elle s'est divisée en deux parties: une partie officielle, et une conférence donnée par le Dr Yann Hodé du Centre hospitalier de Rouffach, Haut-Rhin, France sur « La relation entre les malades, les familles et les médecins » (voir le point 4, ci-dessous).

Après avoir évoqué le dévouement de la fondatrice du RELAIS, **Mme Marlise Giarini**, et remercié deux autres membres fidèles, **Mme Yvonne Allémann**, et **Mme Roselyne Gaillard**, le président sortant, **M. Jean Dambron** a décrit le partenariat entre LE RELAIS et les institutions, services, autorités, et associations à Genève.

Les réunions entre les associations et les professionnels à Belle-Idee, par exemple, ont permis à nos représentants de faire valoir les revendications des proches en ce qui concerne les lieux de vie pour les patients, la réinsertion sociale et professionnelle, les soins mobiles vers les patients, et un meilleur accueil des familles dans l'intra- et l'extra-hospitalier. Cette dernière revendication a été entendue, et un groupe de travail commun sous la direction du docteur Gonçalves a élaboré des directives pour que les soignants tiennent mieux compte des besoins et du rôle des familles.

Le suppléant du chef de service du Département de la psychiatrie adulte, le **professeur Gilles Bertschy**, a ensuite pris la parole pour expliquer que le département doit offrir une large gamme de réponses à différents niveaux. La tâche n'est pas facile ; ainsi la demande des soins est-elle en augmentation tandis que les ressources s'amenuisent.

Les réunions entre Belle-Idee et les associations ont permis l'élaboration de plusieurs projets, notamment le projet - « à votre instigation » - de sensibilisation et de formation des soignants pour un meilleur accueil des proches.

Le professeur mentionne aussi une journée commune de réflexion sur les soins mobiles, également à la demande du RELAIS. Il estime que les soins mobiles bien que coûteux seront payants : « Il ne faut pas attendre jusqu'à l'hospitalisation, jusqu'à l'irréversible ».

M. Dambron passe ensuite la parole au deuxième invité d'honneur de la soirée, le conseiller d'état chargé du Département des affaires sociales et de la santé. Pour **M. Pierre François Unger**, le monde de la souffrance psychique est très méconnu dans notre société où les impératifs d'efficience rendent la compréhension de cette souffrance difficile.

Les troubles psychiques concernent un nombre important de personnes et, autour d'elles, les familles sont impliquées également. C'est pourquoi une association de proches comme LE RELAIS est une nécessité. Elle offre une aide aux familles qui sont souvent dans une grande souffrance, permet de mieux comprendre et d'affronter les difficultés, de ne pas se sentir seul, et de savoir mieux se comporter avec les personnes atteintes. Cela permet

aussi aux proches de préserver leur propre santé et ainsi de contribuer à créer le meilleur environnement possible pour les personnes touchées.

En fin de compte, une association comme LE RELAIS contribue indirectement à diminuer les coûts engendrés par ces problèmes de santé, pour ceux qui sont concernés et pour la société.

Quel est le rôle du politicien ? Pour sa part, M. Unger veut récompenser les efforts pour l'intégration fournis par des structures telles que Trajets et la Fondation pour l'hébergement des personnes handicapées psychiques (FHP). Le problème des moyens existe, mais il faut utiliser les moyens existants de la meilleure façon possible. Le système de santé à Genève est un des plus riches au monde, mais les soins ne sont pas nécessairement bien coordonnés. C'est pour cette raison que M. Unger veut maintenir le partenariat, chercher l'équilibre, dialoguer !

7. Conférences et « soirées à thèmes »

Ci-dessous, un résumé de quatre conférences organisées par LE RELAIS entre décembre 2004 et mars 2005. Pour ceux qui s'y intéressent, des comptes-rendus de ces conférences se trouvent dans la bibliothèque à notre local au 15, rue des Savoises, et sur notre site web, à www.lerelais.ch/conferences.html

- **Qu'est la réinsertion ? (7 décembre 2004)**
Cinq services s'occupant au quotidien de la réinsertion des personnes atteintes de troubles psychiques ont présenté leur travail :

Trajets offre des programmes d'accueil-orientation socio-professionnelle (au sein d'entreprises sociales), de formation, résidentiel, et socio-communautaire. La personne décide ce qu'elle veut faire et l'association offre des programmes adaptés.

Arcade '84 offre l'ergothérapie et/ou une structure sociale pour répondre aux problèmes d'isolement. Pour *Arcade*, les personnes souffrant d'un handicap psychique qui sont en retrait social ont besoin d'avoir la possibilité de choix et de diversité de travail.

Le but du *CIP* est d'amener les gens au travail. Il offre la possibilité de formation interne, mais n'est pas un lieu d'occupation : il y a une exigence de production. Il requiert la ponctualité, la régularité et l'intégration en équipe.

Le *Centre Espoir* est en même temps un foyer d'hébergement et de réinsertion sociale, un lieu de vie et de travail. Il essaie d'autonomiser au maximum les gens.

L'appartement de jour est un centre occupationnel non-médicalisé. Les deux axes principaux sont le groupe (préparation de repas, jeux, écoute de musique, ordinateur...) et l'accompagnement individuel (recherche de stages, d'appartements...).

La deuxième partie de la soirée sur la réinsertion a donné un aperçu des attitudes de la population envers les personnes atteintes de troubles psychiques – attitudes qui peuvent rendre leur réinsertion très

difficile. Le docteur Eric Zbinden a récemment mené une enquête sociologique pour le Département de psychiatrie à Genève. Cette enquête a bien montré l'existence de cette stigmatisation. Seulement 25% des personnes interrogées considèrent la schizophrénie comme une maladie. « L'opinion dominante chez ces personnes est qu'il faudrait imposer aux malades des restrictions sociales sur plusieurs plans, cela avec la conviction qu'eux-mêmes ou leur famille sont responsables de leurs troubles. »

*Voir le compte-rendu complet de cette soirée sur notre site:
www.lerelais.ch/reinsertion.html*

- Relation entre les malades, les familles et les médecins (3 février 2005)

Le Dr Yann Hodé du Centre hospitalier de Rouffach, Haut-Rhin, France, partenaire de l'association *Schizo Espoir*, estime que du point de vue des proches, la relation avec le médecin laisse souvent à désirer.

Il suggère trois étapes pour améliorer cette situation : comprendre le point de vue de chacun; apprendre à prendre du recul : émotions constructives plutôt qu'émotions destructives; et préparer l'action individuelle et collective.

Un exemple d'une action collective est la « mise en réseau » des malades, des familles et des médecins dans le programme Profamille. Décrivant ce programme tel qu'il est pratiqué à Rouffach, le docteur explique ce qu'y gagnent le médecin et les familles. Autre exemple d'action collective : la création d'associations de familles. En conclusion, le docteur Hodé met l'accent sur l'importance de la mise en réseau des familles et des malades, et sur le rôle des associations pour faciliter une relation d'aide efficace.

Compte-rendu complet: www.lerelais.ch/hode.html

- Jeunes adultes avec troubles psychiques débutants (JADE) (11 mars 2005)

Par rapport à la psychiatrie "classique" où l'on attend que le patient vienne à l'hôpital et où l'on ne fait rien pour éviter la crise, JADE met l'accent sur la prévention.

Dans la phase ("prodomique") qui précède l'apparition d'une psychose, l'intervention précoce peut permettre une rémission complète ou partielle. Dans cette phase initiale, qui survient le plus souvent entre l'adolescence et l'âge adulte, les symptômes sont non-spécifiques, et le diagnostic difficile. Il est important à ce stade d'aider le jeune à ne pas s'isoler, à continuer sa formation, à poursuivre des activités journalières régulières. L'insertion sociale est **le** traitement principal, **la** principale thérapie préventive.

Pour motiver le jeune à venir à JADE, l'équipe utilise des approches thérapeutiques "indirectes" qui marchent mieux avec des personnes qui ne reconnaissent pas leur maladie. Le cas d'un soignant qui a joué

au billard pendant 8 mois avec un patient avant de le persuader de venir à JADE en est un exemple. Pour aller vers un jeune, l'équipe peut collaborer avec l'école, la police, les assistants sociaux et la famille (qui est souvent la première à remarquer des changements significatifs dans le comportement du jeune).

Compte-rendu complet : www.lerelais.ch/jade.html

- Equipe rapide d'intervention de Crise (ERIC) (31 mars 2005)
Trois collaborateurs d'ERIC, qui dépendent d'un hôpital public de l'ouest parisien, partagent leurs expériences avec nous. ERIC est un service mobile d'urgence et de post-urgence psychiatrique émanant du service public hospitalier. Il intervient à la demande du SAMU ou de tout professionnel confronté à une urgence psychiatrique. Il a pour objectif d'intervenir en amont de l'hôpital afin de pouvoir offrir, le plus tôt possible, une alternative à l'hospitalisation en s'appuyant sur l'engagement et les compétences de l'entourage du patient.

Le groupe ERIC intervient – sur le lieu de la situation de crise, mais pas dans la rue - chaque fois qu'un partenaire souhaite son avis ou intervention du fait de l'intensité ou de la complexité de la situation, face à un problème psychologique ou psychiatrique aigu, ou du fait d'une crise familiale (par ex., personnes délirantes, déprimées ou suicidaires, violences domestiques, évaluation de besoin d'hospitalisation en psychiatrie...).

« L'urgence » correspond à ce que les familles ressentent comme telle. Après, le travail de l'équipe est de décider si c'en est vraiment une et, le cas échéant, d'agir. Il y a trois temps d'intervention : 1) évaluation de la situation par un médecin du SAMU ; 2) intervention d'une équipe d'ERIC (2 personnes, psychiatre et paramédical), précédée si besoin de l'intervention d'un médecin généraliste ; 3) travail de suivi par ERIC.

Compte-rendu complet : www.lerelais.ch/eric.html

8. Remerciements aux communes genevoises

L'association « Le Relais » ayant, d'une part étendu ses activités :

- participation aux Journées francophones de la schizophrénie,
- création d'un groupe de soutien pour les proches de personnes souffrant de troubles bi-polaires,
- extension de notre bibliothèque-documentation

et d'autre part, les frais administratifs ayant tendance à augmenter, une recherche de fonds a été décidée par le comité.

Nous avons fait appel à la générosité de grandes banques et firmes de la place, mais n'avons pas reçu le soutien espéré.

Nous avons alors contacté toutes les mairies des communes genevoises. Certaines d'entre elles nous ont reçu personnellement et

plusieurs ont manifesté de l'intérêt pour notre association.

Nous tenons à remercier chaleureusement les communes qui nous ont soutenu, ayant compris la nécessité d'une telle association, et nous aidant ainsi à poursuivre nos actions, notamment l'information du public qui est tellement importante.

* * *